

Top départ pour la révision du plan local d'urbanisme

2015 sera l'année du lancement d'un nouveau plan local d'urbanisme (PLU).

Max Staat, adjoint au maire chargé du développement urbain, livre les orientations de fond de ce travail qui ne se fera pas sans la participation des habitants et acteurs locaux.



ANC / Arcueil notre cité – Quelles sont les grandes orientations que vous vous fixez a priori pour ce nouveau PLU ?

Max Staat – J'en citerai trois principales. Premièrement, préserver l'équilibre entre habitat pavillonnaire et collectif. Et cela en préservant, comme nous nous y sommes engagés dans le programme municipal sur lequel nous avons été élus, le ratio de logement social sur notre ville, ne serait-ce que

pour répondre aux plus de 1 500 demandeurs de logement que compte notre ville, tout en renforçant la mixité sociale dans tous les quartiers pour donner aux ménages la possibilité d'effectuer un parcours résidentiel au fil du temps. Deuxièmement, nous voulons favoriser aussi la mixité dite « fonctionnelle », c'est-à-dire l'équilibre entre habitat et activités économiques, avec les bureaux mais aussi les petites entreprises, l'artisanat et les commerces. Ces activités impulsent une dynamique fiscale mais aussi sociale pour la commune : Arcueil n'est pas une cité dortoir et ne le deviendra pas ! Enfin, nous voulons une ville toujours plus « durable », avec le développement de liaisons douces, de la nature en ville, la construction et la rénovation des bâtiments aux normes de basse consommation d'énergie, la géothermie, etc. Sur ce point, Arcueil doit continuer d'être en pointe !

Le nouveau PLU fixera-t-il des objectifs pour la population d'Arcueil, par exemple atteindre le seuil des 25 000 habitants en 2020 ou 2025 ?

Nous n'avons absolument pas l'intention de nous lancer dans une densification débridée avec bétonnage à tout crin pour aboutir à 25 000 habitants ou plus. Au contraire, notre souhait est de préserver à Arcueil son caractère de ville populaire à dimension humaine au cœur de la métropole du Grand Paris. Notre maître mot est donc une « densification maîtrisée », c'est-à-dire contenue autour des 20 000 habitants environ que compte notre ville aujourd'hui.

Dans la mesure où l'on entend dire que les permis de construire et les règles d'urbanisme seront transférés à la métropole du Grand Paris, ce PLU arcueillais ne risque-t-il pas d'être en grande partie sans objet ?

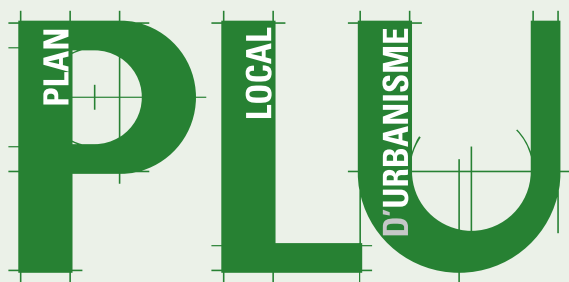
Pour l'heure, la mission de préfiguration du Grand Paris poursuit son travail et il est trop tôt pour dire dans le détail quelles seront les compétences exclusives ou partagées entre la métropole, les territoires et les communes. Quoi qu'il en soit, le travail que nous allons engager autour de la révision de notre PLU permettra que les besoins et les attentes exprimés à cette occasion par la population et les acteurs locaux deviennent incontournables pour toute instance qui détiendra un pouvoir d'urbanisme dans notre commune.

Quels sont les principaux secteurs identifiés pour le développement de nouveaux projets urbains ?

Il y a ceux qui sont déjà pointés dans l'actuel PLU avec en particulier le secteur autour de l'hôtel de ville, défini maintenant comme une ZAC, où nous étudions la construction de programmes de logements sociaux, ainsi qu'en accessions privées et sociales, et le réaménagement des bâtiments et espaces publics. On peut citer également l'avenue de la Convention, le quartier Jean Macé et l'avenue Aristide Briand (RD 920, ex-nationale 20, qui doit elle-même être réaménagée avec des voies dédiées aux bus et aux circulations douces), le long de laquelle nous voulons favoriser essentiellement l'implantation de bureaux. La nouveauté, c'est l'arrivée prochaine du Grand Paris Express, à la gare d'Arcueil-Cachan, qui oblige à réfléchir de près à l'évolution du quartier environnant : l'enjeu est d'y préserver la capacité de l'intervention publique pour contrecarrer autant que faire se peut la spéculation immobilière et rénover le tissu urbain avec la population et tous nos partenaires.

Pratiquement, quel est le calendrier de cette révision et comment les Arcueillais y seront-ils associés ?

Le conseil municipal votera le nouveau PLU fin 2016, début 2017. Mais l'année 2015 est importante car elle sera celle du diagnostic et de l'élaboration des orientations de ce PLU. Nous comptons donc bien prendre toutes les initiatives – ateliers urbains, balades exploratoires, expositions, débats dans les assemblées de quartier, documentation et information sur le site Internet, etc. – pour favoriser au mieux l'implication de tous les habitants et acteurs locaux concernés. Je pense en particulier aux jeunes de 20 à 30 ans qui sont ceux qui vivront la ville de demain. ■ LdV



Première réunion de lancement sur la révision du PLU : **samedi 7 février 2015** à 10h à l'hôtel de ville.